



## **Déclaration préalable au titre de la FSU au CTSD du lundi 7 avril 2014**

Nous voilà enfin réunis pour traiter de la carte scolaire. Nous avions dénoncé en temps et en heure ce report après les élections qui met en difficulté, et vos services, et les collègues pour les opérations du mouvement. Ce qui est fait est fait, hélas.

+ 3 postes pour le Territoire de Belfort, au regard de la situation des autres départements de l'académie on devrait presque se réjouir. Il n'en est rien le département a le P/E toujours le plus défavorable, l'amélioration annoncée par le ministre Vincent Peillon déjà l'an passé ne se fait toujours pas sentir dans les classes au quotidien : pas de moyens RASED réinjectés, des difficultés de remplacement comme nous n'en avons jamais connues (nous y reviendrons plus tard), des directrices et directeurs au bord de l'asphyxie sous des injonctions toujours plus nombreuses. Les motifs d'inquiétude pour l'an prochain sont donc réels.

Concernant le problème des remplacements que nous avons voulu mettre à l'ordre du jour dans les questions diverses, nous nous devons de vous alerter sur l'état des troupes au jour le jour depuis plusieurs semaines : les collègues n'en peuvent plus d'accueillir en fond de classe des élèves supplémentaires faute de remplaçants. Les parents grognent. Les collègues qui s'apprêtent à partir en congé long (maternité) sont inquiètes sur la possibilité d'être remplacées. Les stages de formation continue déjà peu nombreux sont annulés. Nous avons atteint le point de non-retour. Vous annoncez + 3 postes de remplaçants (et même 6 peut-être) mais votre prédécesseur avait lui aussi en son temps annoncé un solde positif en mars et n'avait pu tenir ses promesses en septembre car les besoins dans les classes, liés à la démographie, sont réels eux aussi.

Donc + 3 postes, pour la FSU le compte n'y est toujours pas : aux côtés des collègues nous perdons patience.

Nous avons déjà interpellé votre prédécesseur sur la question des écoles privées de Belfort qui ne passeront pas à la semaine de 4.5 jours. Cette annonce fait un grand tort aux écoles publiques du département, les parents mécontents des rythmes s'engouffrent dans la brèche. Cette dérogation au décret ne fait que fragiliser un peu plus nos classes. Nous aimerions connaître votre position sur la question.